



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1X0
Tél.: (418) 620-5010/ Fax : (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
ET GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, **QUE :**

LE RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO

270

RÈGLEMENT NUMÉRO 270, ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON ET ABROGEANT LES
RÈGLEMENTS 232, 210 ET 162

A ÉTÉ ADOPTÉ LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 4 AVRIL 2022

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU
502 RUE SAINT-LAURENT À SAINT-SIMÉON, PENDANT LES HEURES RÉGULIÈRES D'OUVERTURE OU SUR
LE SITE « WEB » DE LA MUNICIPALITÉ

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE
TREIZIÈME (13^e) JOUR DU MOIS D'AVRIL 2022

Gérald Bouchard

Directeur général adjoint / Greffier-trésorier adjoint